Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 11

Artikel: Bilan géographique et historique de l'année 1909 [suite]

Autor: Alexis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041227

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'un degré ma sombre neurasthénie, laissez-moi vous dire, hommes tyranniques, que je vous quitte sans regret pour aller causer avec les petites fleurs écloses au bord du chemin et suivre le long des haies les joyeuses virevoltes des mésanges et des roitelets. Il fait si beau ce soir; le soleil à son déclin, filtrant à travers les branches encore peu garnies, sème de plaques lumineuses la route pleine d'ombre. Pour dépister Jeannette la médisante, allons chez notre collègue du village voisin demander à une bouteille de vieux Faverges, avec un peu de gaîté, de fournir un adjuvant à mon énergie défaillante. Bientôt je trouvai cet excellent ami, non mutualiste aussi, bêchant son jardin devant la vieille maison d'école couturée de lézardes. A mon approche, sa nombreuse progéniture s'enfuit comme une volée de moineaux effarouchés. La voilà maintenant qui s'écrase le nez contre les vitres pour bien voir le *m'sieur* qui cause avec papa. La conversation commencée entre une touffe de marjolaines et un buisson de groseillers fleuris se poursuivit, la nuit venue, dans la plus jolie chambre du home familial. On but, on pérora, on rit. Faut-il vous avouer, Messieurs du S. M., que de vous moult bien nous ne dîmes; c'est la loi du talion. Lorsque je m'en fus, le soleil devait indiquer midi aux antipodes; mais l'astre roi ne nous oublie jamais complètement, car j'eus le plaisir de contempler dans la lune haute sur l'horizon l'éclat adouci de ses rayons d'or, les mêmes qui, la nuit durant, étincelaient dans mon verre et qui maintenant, dans le silence de la nuit diaphane, blanchissent les façades des maisons assoupies.

Jean-Claude LAHURE.

Bilan géographique et historique

DE L'ANNÉE 1909

(Suite)

EUROPE

Rome. — Sa Sainteté Pie X se signale toujours par son activité et la fermeté de ses décisions doctrinales. Par un décret, non rendu public, il abolit le droit de « veto » et l'ingérence des souverains dans la nomination des Papes; il interdit à chaque cardinal des futurs conclaves de se faire le représentant d'aucune puissance séculière, pour s'inspirer uniquement des besoins religieux de l'Eglise universelle.

Cette mesure mettra ainsi fin à des manœuvres et des intrigues qui, dans le passé, ont souvent troublé l'ordre de succession au trône pontifical.

D'autre part, Pie X a créé un « Institut international pour le progrès des Sciences », sous la direction des cardinaux Rampolla, ancien ministre de Léon XIII, Maffi, et archevêque de Malines. Le Secrétaire est M. Pastor, l'auteur de l'histoire des Papes.

Le Bulletin officiel du Saint-Siège paraît depuis janvier sous le titre *Acta Sanctæ Sedis ;* il publie les documents pontificaux et les encycliques, qui étaient ci-devant adressées sous forme de lettres à chaque évêque en particulier.

Italie. — L'événement le plus mémorable et le plus lamentable que nous ayons à signaler pour l'Italie, c'est la destruction, par un tremblement de terre, des villes de Messine et de Reggio de Calabre, arrivée quatre jours avant le nouvel an 1909.

Sans autre avertissement préalable qu'un phénomène lumineux, le 28 décembre, à 5 h. 20 du matin, une secousse giratoire de 40 secondes suffit pour renverser presque entièrement les constructions de ces deux villes, dont la première comptait 150,000 âmes et la seconde 50,000, sans comprendre les banlieues. En même temps, une vague énorme, un raz de marée de 12 mètres de hauteur, provoqué par un soulèvement sous-marin et suivi d'un appel d'air formidable, balaya les débris accumulés sur les deux rives du détroit dans plus de trente localités, achevant d'engloutir les malheureuses victimes écrasées sous les décombres de leurs maisons.

Au bout de quelques jours, il fallut constater la ruine absolue des cinq sixièmes des constructions urbaines et des plus beaux édifices, tels que la cathédrale, mais surtout la mort de près de 200,000 personnes, outre 50,000 blessés, 2,000 cas de folie subite, 4,000 enfants laissés orphelins. Jamais l'histoire n'avait enregistré une aussi épouvantable catastrophe sismique, auprès de laquelle s'effacent celles de San Francisco et de Valparaiso en 1906, dont les ruines furent plutôt matérielles ; celles de Calabre en 1783 et de Lisbonne en 1755, où périrent respectivement 60,000 et 40,000 personnes. La peste, causée par la putréfaction des cadavres ; la famine inévitable, le pillage des ruines par les affamés et les malfaiteurs, enfin les incendies accrurent les horreurs de cette situation.

Aussi toutes les nations civilisées s'émurent-elles : les gouvernements et le public souscrivirent pour plus de 80 millions de francs, dont 28 millions vinrent de l'Amérique. L'Italie

donna 10 millions et le Saint-Père put recueillir 6 millions, qu'il fit distribuer par le clergé. Le roi, la reine et toute la famille royale, nombre de cardinaux et de personnages illustres visitèrent les lieux sinistrés. Les pertes matérielles sont évaluées à près de deux milliards de francs, sans compter la stagnation des affaires dans ces deux villes, qui florissaient par le commerce maritime.

Pendant toute l'année des secousses répétées entravèrent les reconstructions, même provisoires et hâtives faites en planches, et il fallut par prudence rebâtir sur les pentes des collines, en arrière des deux villes, plutôt que sur le littoral, trop exposé aux inondations.

Les marins constatèrent un exhaussement bien marqué du fond du canal, et l'on craignit même l'obstruction partielle du détroit de Messine, large seulement de trois kilomètres, qui serait devenu un isthme malencontreux, tandis que les côtes siciliennes et calabraises s'affaissaient et se modifiaient. A Palmi, un nouveau volcan a surgi momentanément, et l'Etna s'est mis en éruption quelques semaines après. — D'après les géologues, le centre du séisme était le Stromboli et le groupe volcanique des îles Lipari, vers lesquels convergent les cassures et les failles constatées. De ce centre se dessine une cassure générale souterraine, tracée en courbe elliptique passant par Palerme, l'Etna, Catana, Messine et Reggio. Cette région paraît être en voie d'affaissement; c'est l'une des plus soumises aux tremblements de terre, ce qui n'empêchera pas le patriotisme local de continuer à l'habiter, tout comme les Napolitains le font dans le voisinage dangereux, mais séduisant du Vésuve.

A cette calamité, l'Italie en ajoute une autre. — Alors que la reconstruction du campanile de « Saint-Marc », à Venise, effondré en 1902, atteint déjà 50 mètres de hauteur, sur les 94 qu'il doit avoir, on éprouve des craintes pour la stabilité du sol qui le supporte. De plus, des affaissements se sont produits à la cathédrale Saint-Marc, un bijou d'architecture presque unique en son genre.

Pendant ce temps, la Rome officielle continue l'érection d'une statue colossale de Victor-Emmanuel « le spoliateur », qui est représenté en chevalier géant haut de plus de 20 mètres. Cette œuvre orgueilleuse, autant que mal placée sur le capitole, cherche à éclipser les grands monuments qui font la gloire de la Rome ancienne.

Une œuvre plus utile est le projet, formé par un groupe financier, de relier Rome à la mer, d'abord par une avenue, longue de 24 kilomètres et large de 30 mètres, allant presque

en ligne droite de Saint-Paul-hors-des-Murs à Civitta Vecchia, où seront créés un port et une station balnéaire. L'avenue aura une double ligne ferrée et plus tard sera accompagnée d'un canal navigable destiné à remplacer le cours du Tibre, insuffisant même pour le batelage. Ce canal achèvera d'assainir en même temps toute cette campagne romaine, insalubre, fiévreuse, inhabitée.

En politique, une entrevue qui eut lieu près de Turin, entre le roi d'Italie et le tsar Nicolas II, marque, paraît-il un accord entre les deux puissances au sujet des événements de la péninsule balkanique.

Deux princes royaux comptent parmi les explorateurs émérites. Le premier, le duc des Abruzzes, est connu par ses exploits dans la région polaire des Terres François-Joseph, où son lieutenant Cagni est parvenu à 86° 34" sur la glace; puis aux montagnes de l'Alaska, et récemment dans l'Himalaya, où il a conquis le record de l'altitude : 7,600 mètres.

Le second, le comte de Turin, s'est signalé cette année par une remarquable traversée de l'Afrique, depuis l'Ouganda et les Grands Lacs jusqu'aux forêts du Congo et aux mines du Katanga.

Balkanie. — La Péninsule balkanique, la **Turquie** tout d'abord, continue à nous donner ses surprises traditionnelles. L'an dernier, au mois d'août, c'était un coup d'Etat par lequel les « Jeunes-Turcs », imbus d'idées européennes, forçaient le vieux tyran Abdul-Hamid à rétablir la Constitution déjà octroyée en 1876.

Le Sultan et les « Vieux-Turcs » ne s'y étaient résignés qu'à contre-cœur. Aussi, le 12 avril 1909, une contre-révolution éclate, qui a pour effet de rétablir le pouvoir despotique et de supprimer la Constitution.

Les « Jeunes-Turcs », un instant décontenancés, se cachent ou se sauvent vers Salonique, foyer du mouvement rénovateur. Ils s'y organisent militairement, font des recrues même dans l'armée et, pleins d'audace, marchent sur Constantinople, traversent la ceinture des forts de la capitale, où ils pénètrent le 23 avril. Le 27, ils investissent le palais d'Yldiz-Kiosk (l'Etoile), forteresse à triple enceinte, où réside le Sultan sous une garde de 6,000 hommes; ceux-ci se sauvent lâchement. Une délégation des Chambres vient alors signifier à Abdul-Hamid sa déposition, comme coupable d'une série de crimes énumérés dans un « fetva », ou décision du Cheik-ul-Islam, autorité gardienne des lois du Coran.

Le jour de la déposition d'Abdul-Hamid, parut la procla-

mation de son frère Réchad, qui prit le nom de Mahomet ou Mohammed V. Agé de 64 ans et d'un caractère doux, celui-ci fut tenu longtemps en captivité par son prédécesseur, qui le craignait. C'est le quatrième sultan de la souche d'Abdul-Medjid, qui laissa neuf enfants : Abdul-Aziz, prince débonnaire, assassiné par Hamid en 1879; Mourad, emprisonné comme fou et mort en 1904; Abdul-Hamid, interné aujourd'hui à Salonique; Mohammed V, qui compte encore cinq frères plus jeunes.

Le nouveau Sultan, bien accueilli par toute la population, a juré fidélité à la Constitution, et, instruit par le malheur, il promet de gouverner tous ses sujets avec justice; mais la division règne dans ses ministres et dans le Parlement.

D'après les autorités turques, il y aurait dans le monde un accroissement constant du nombre des sectateurs de Mahomet. L'Europe en compterait 20 millions, dont 14 en Russie et Caucasie, 6 en Balkanie; — l'Asie, 130 millions, dont 60 dans les Indes, 40 en Chine, 30 ailleurs; — l'Afrique-Nord, 60 millions, et la Malaisie, 30.

Le plus curieux, c'est que la première puissance musulmane est l'empire britannique, qui compte 60 millions de sectateurs de Mahomet. Viennent ensuite l'empire russe et les possessions hollandaises, chacune avec 23 millions, et les colonies françaises, qui en ont 20 millions.

Le nombre total des mahométans serait donc de 270 millions, en face de 300 millions de catholiques, de 175 millions de protestants, de 120 millions de grecs et de 11 millions de juifs, soit 850 millions de monothéistes contre 800 millions de païens sur les 1,650,000,000 d'habitants du Globe.

L'**Albanie** montra pendant les troubles de Turquie, des velléités d'indépendance, bien qu'elle fournisse ordinairement au Sultan ses meilleurs soldats, connus sous le nom d'Arnautes.

La **Bulgarie,** redevenue royaume en 1908, a su se maintenir en paix, malgré quelques difficultés avec la Macédoine.

En **Serbie,** le roi Pierre Ier Karageorgevitch se ressent toujours de l'illégalité de son avènement au trône en 1903 par le massacre des princes de la famille des Milanovitch. On a parlé de sa démission; le prince George, héritier présomptif, aurait renoncé au trône et serait remplacé par le jeune prince Alexandre.

Longtemps on a craint une guerre avec l'Autriche, à laquelle les Serbes reprochaient l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. Mais, par une entente au point de vue économique

pour la construction d'un chemin de fer du Danube à l'Adriatique, la paix a été conservée.

Le **Monténégro,** qui voulait partir en guerre avec les Serbes contre l'Autriche-Hongrie, a obtenu de celle-ci l'abrogation d'une clause du traité de Berlin, qui fermait le port d'Antivari et lui défendait l'usage d'un pavillon. La paix est faite, et néanmoins il y a eu tentative de révolution dynastique contre le prince Nicolas.

La **Grèce** est mécontente de n'avoir pu obtenir de la Turquie l'annexion de la Crète, malgré l'appui des quatre puissances protectrices; elle a voulu se venger sur la dynastie royale et son roi Georges, de la Maison de Holstein, régnant depuis 1863. Plusieurs émeutes militaires ont forcé les princes royaux à renoncer à tous les hauts commandements qu'ils possédaient dans l'armée et la marine. Il a même été question d'un changement de dynastie en faveur d'un prince italien.

Crète. — En attendant, les troupes internationales (anglaise, française, italienne et russe), ayant rempli leur terme d'engagement, ont quitté l'île; mais quelques navires resteront dans les eaux de la Canée et de la Sude, où flotte le drapeau turc.

Le Conseil des ministres a promis de maintenir les droits de la Turquie et la tranquillité publique. La Crète reste autonome.

(A suivre.) FR. ALEXIS-M. G.

LES INSTITUTEURS ET L'ASSURANCE SUR LA VIE

(Suite et fin)

Quand faut-il s'assurer? Le plus tôt qu'on le peut. Un jeune instituteur devrait le faire peu après sa sortie de l'Ecole normale. Plus on est avancé en âge, plus les primes sont élevées. Examinons un modèle de contrat.

Un instituteur s'assure à 25 ans pour un capital de 5,000 fr. payables à son décès ou à lui-même, à 50 ans, s'il vit. La prime annuelle à verser à la Société serait de 190 fr. pendant 4 ans. La rente-bénéfice servie actuellement par la *Patria* étant du 2 $\frac{2}{3}$ %, il s'ensuit que les primes seront diminuées d'autant et chaque année, à partir de la quatrième année. La prime de la cinquième année sera diminuée de 4 $\times$ 2 $\frac{2}{3}$ %, soit 10 $\frac{2}{3}$ %. A 50 ans, si l'assuré vit encore, il touchera lui-